



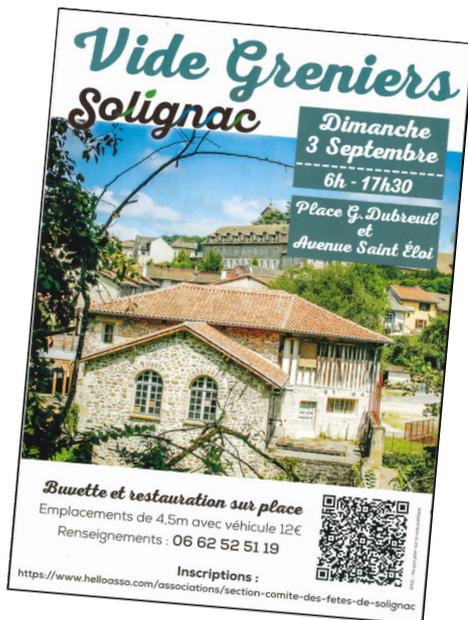
Newsletter Septembre 2023

Manifestations

• **Marchés de producteurs 2023**

Dernier marché de producteurs le 1^{er} septembre 2023, place de la Briance.
Consommation sur place possible.

(Plus d'information en PJ).



• **Vide-greniers Solignac - 3 septembre 2023**

Contactez le comité des Fêtes :
par mail comitesolignac@gmail.com
ou par téléphone au **06 62 52 51 19**.

(Plus d'information en PJ).

• **Méli-mélo de la Briance - 24 septembre 2023**

Venez rencontrer des auteurs, découvrir des créateurs, admirer le talent des artistes et faire la dictée d'autrefois.

Le Vigen, place de la Briance à partir de 10h.

11h: inauguration, 15h : conférence de Vincent Brousse,

16h30: dictée, 18h: spectacle URBAKA.

(Plus d'information en PJ).



SOLIGNAC

Moulin de Quatre
Salles de la fanfare
Salle des fêtes

samedi
9 septembre

10h-13h 14h-16h

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

**Solignac
le Vigen**

AGE Burkina
Chorale la Ballade
Club de l'Amitié du Vigen
Club des aînés de Solignac
Cœur à Corps
Comité de jumelage
Comité des fêtes de Solignac
Danse de salon
l'Eronce
Gym et Zumba
Judo
Karma Yoga Harmonie
les Balladins du Limousin
Lions Club
Pêche
Pétanque
Sol'art
Solignac en balade
Tennis

10h30 démo de Zumba au moulin
11h randonnée avec L'Eronce départ du moulin
12h danses de salon Briance Loisirs salle des fêtes
14h danses des Baladins du Limousin salle des fêtes
14h30 démo de Zumba salle des fêtes
15h randonnée avec Solignac en balade départ du moulin
15h danses de salon Briance Loisirs salle des fêtes
15h30 chants du Club de l'Amitié du Vigen au moulin

avec le soutien des municipalités



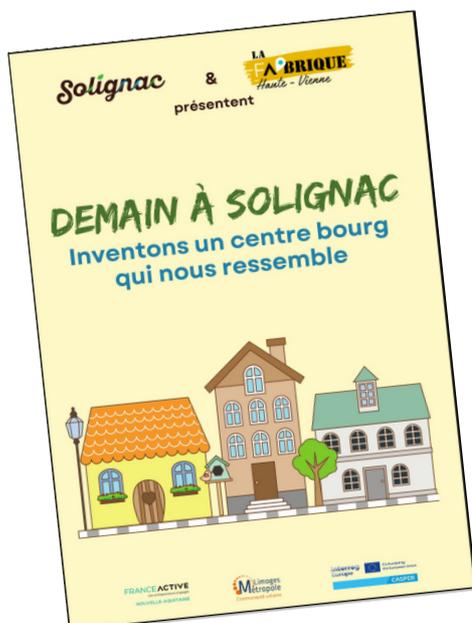
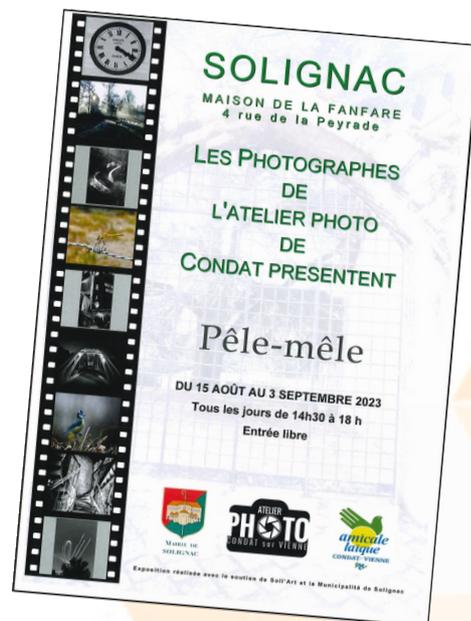


Manifestations

- **Exposition Photo - Maison de la Fanfare**

Jusqu'au 3 septembre 2023, tous les jours de 14h30 à 18h, les photographes de l'atelier photo de Condat-sur-Vienne vous présentent une exposition photo, avec le soutien de Soli'Art et la Municipalité de Solignac, maison de la Fanfare, 4 rue de la Peyrade.

(Plus d'information en PJ).



- **Solignac a besoin de vous**

Inventons un centre bourg qui nous ressemble

La mairie et la FA'brique Haute-Vienne, qui accompagne les communes dans leur démarche de participation citoyenne, associent les habitants à une grande réflexion autour du devenir du centre bourg.

Quels services, quelles animations, quelles activités pourraient prendre place dans votre commune ?

Pour partager vos idées et vos problématiques nous mettrons à votre disposition un questionnaire papier que vous pouvez retirer chez vos commerçants ou en mairie.

Si vous souhaitez vous impliquer, des ateliers vont se constituer autour de différents thèmes.

(Plus d'information en PJ).





Newsletter Septembre 2023

Infos

- **Rentrée scolaire**

Lundi 4 septembre 2023

Monsieur le Maire, Alexandre Portheault, et toute son équipe municipale souhaitent une bonne rentrée des classes à tous les jeunes Solignacois et Solignacoises qui vont reprendre le chemin de l'école.



- **Visites de l'abbatiale - 16 & 17 septembre**

Des visites commentées de l'abbatiale sont proposées les 16 et 17 septembre à 15 heures dans le cadre des journées européennes du patrimoine.
Renseignements Edmond Laubat : 06 89 96 98 42.

- **Travaux RD32 - Avenue Saint Éloi**

Pour votre confort et votre sécurité, Limoges Métropole exerce la compétence voirie pour le compte des 20 communes membres, dont Solignac, et entretient son patrimoine routier de façon planifiée et suivie.

Aussi, nous vous informons que des travaux de voirie sont réalisés avenue Saint Éloi, en coordination avec l'avenue Saint Théau et la rue François Sarre, sur la commune du Vigen, depuis le 19 juin prochain, pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

Cette opération consiste en la création d'aménagements visant à réduire la vitesse.

Pour le bon déroulement de cette opération et afin de garantir la sécurité de tous, nous vous saurions gré de bien vouloir respecter la signalisation mise en place à cette occasion.

La circulation sera perturbée mais l'accès aux riverains sera maintenu.





Infos

• Dispositif Pass'Sport 2023-2024

Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Le Pass'Sport est une mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

Cette mesure s'adresse aux bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans), de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (6 à 19 ans), de l'Allocation aux Adultes Handicapés (16 à 30 ans) et aux étudiants boursiers âgés de 28 ans révolus.

<https://pass.sports.gouv.fr/decouvrir-le-passsport/>



Grâce au Pass' Club, le Conseil départemental souhaite encourager la pratique sportive encadrée chez les jeunes et aider les clubs à recruter de nouveaux(elles) champions(nes).

Le Pass' Club est un chèque sport d'une valeur de 25 € offert aux élèves de 6ème et aux enfants de cette tranche d'âge, accueillis en établissements spécialisés. Il s'agit d'un coup de pouce financier pour régler tout ou partie du coût d'une licence sportive auprès des clubs ou associations affiliés à une fédération française unisport ou multisports, y compris les associations sportives UNSS des collèges, et conventionnés avec le Département.

<https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/jeunesse/besoin-dun-coup-de-pouce/passclub>





Newsletter Septembre 2023

Infos

- **Expérimentation de rue Scolaire** - À partir du 4 septembre 2023

Fermeture à la circulation motorisée de la rue de la Peyrade.

Après les vacances d'été, à compter du 4 septembre, débutera l'expérimentation d'une rue scolaire qui dessert l'école Val de Briance.

En période scolaire, **la rue de la Peyrade devient piétonne le matin de 8h30 à 8h50.**

Une barrière sera installée à son entrée. Seuls les riverains, les bus scolaires et les véhicules transportant des personnes dans l'incapacité à se déplacer seront autorisés à passer.

La configuration de la rue de la Peyrade (sens unique et axe facilement contournable par la rue des remparts et chemin des fossés), les possibilités de stationnement à proximité (parking de 72 places à 200m, sans compter la rue de la libération et le chemin des fossés qui sont déjà plébiscités par certains parents) font de cette rue une candidate idéale à ce test.

Changer ses habitudes, ça se tente !

Pourquoi une rue scolaire ?

Une rue plus sûre : le stationnement anarchique oblige les piétons à circuler sur la route pour contourner les véhicules garés sur les trottoirs.

Un changement de comportement pour une mobilité plus durable : valorisation de ceux qui utilisent des modes de déplacement doux.

Une meilleure convivialité et une plus grande autonomie des élèves.

Une anticipation sur le regroupement des écoles.

Pendant la phase de test (du 4 septembre au 20 octobre) : nous pouvons recueillir vos avis et remarques en temps réel sur la boîte mail de la mairie : **mairie@solignac.fr**.

Ce qui nous permettra d'ajuster le dispositif si une pérennisation est décidée.





C'était le mois dernier à Solignac

- **Marchés de producteurs - Été 2023**



- **Cérémonie commémorative des Combats d'août 1944**
13 août à la stèle du Mas-du-Puy





C'était le mois dernier à Solignac

- **Concours de labours** - 12 août 2023



- **Cinéma en plein air**
26 août 2023



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter :
il suffit d'une simple demande adressée à newsletter@solignac.fr
(même lien pour vous désabonner).



Pour rester informés, nous invitons les habitants de Solignac à consulter
notre **site internet**, notre **page Facebook** et **Intramuros**.